

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Prothèse :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire, en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Préclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Maladie

Dentaire

Optique

Autres

## Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1418 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : GHAMMARTI MOHAMAD

Date de naissance : 28/12/1951

Adresse : Lot QYNOER Rue S N°5 OASIS CASABLANCA

Tél. : 0661419162 Total des frais engagés : 0 Dhs

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

*Chamia Iouastagni*  
Professeur de cardiologie  
Rythmologie interventionnelle  
05 22 26 53 53 - Fax : 05 22 26 53 55  
1<sup>er</sup> étage N°10 - Casablanca

Date de consultation : 08/06/2021

Nom et prénom du malade : GHAMMARTI Mohamed

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : fracture a la cheville

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : 7

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 05/06/2021

Signature de l'adhérent(e) : GHAMMARTI Mohamed

Le : 05/06/2021

Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
28/06/2021	hôpital rythmiques	1500 DT		Rythmologie interventionnelle Professeur de cardiologie Casablanca tel : 05 22 26 53 53 - Fax : 05 22 26 53 53 4 Rue de Paris 1er étage N° 10 - Casablanca
20/21 JUIN 2021	deuxième heure			J. A. Moustapha Moustapha
15 JUIN 2021	échouissement d'une ostéomise gratuite			Professeur de cardiologie Rythmologie interventionnelle Casablanca tel : 05 22 26 53 53 - Fax : 05 22 26 53 53 Casablanca

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 Tel 022 25 66 83 - 035 N° 36 Rue Jules 035	15.10.61.21	1887.00. DH

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000

### **(Création, remont, adjonction)**

## Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE REVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'E

ID: 2021072016053836  
Nom: GHAMMARTE, MOHAMMADI  
DDN: 28-12-1951  
Age: 69 Années  
Sexe: Masculin

20-07-2021 16:05:28

Fréq. Ventriculaire	54 bpm
Intervalle PR	180 ms
Durée QRS	88 ms
Interv. QT/QTc	424/414 ms
Axes P/QRS/T	64/29/57 deg

QTc:Hodges

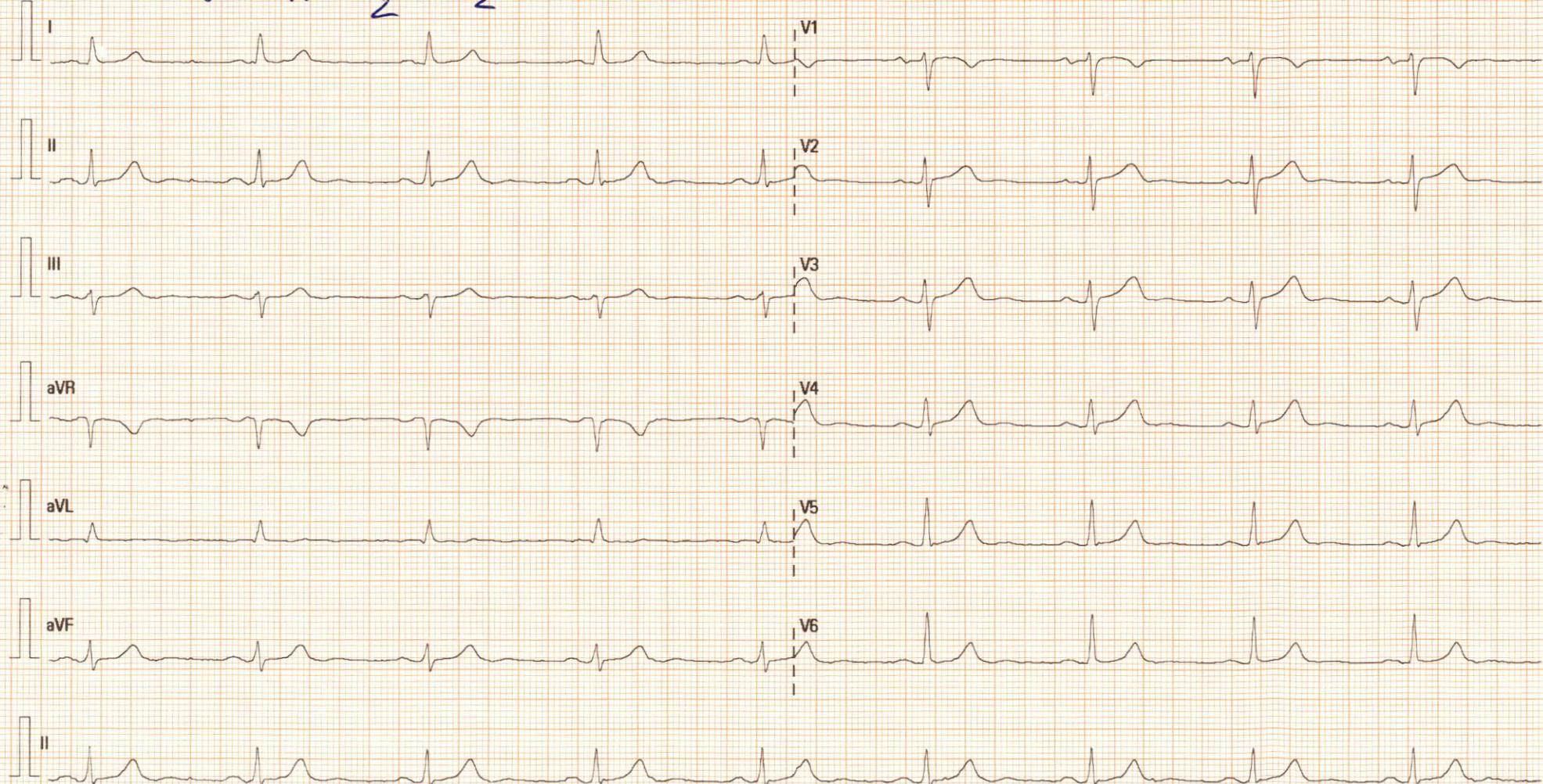
ECG 16/62 1/2

cahr 1 1/2

Lead 2a

156/73

Sabha 1/2 = 1/2



**Docteur Abdelhamid  
MOUSTAGHFIR**

**Professeur de cardiologie  
Rythmologie interventionnelle**

Ancien Chef du service de rythmologie de l'hôpital militaire d'instruction Mohammed V

**Casablanca, le : 15/06/2021**

**Ordonnance**

**M. Ghammarte Mohammadi**

EXFORGE 10/160 mg : 1 comp. par jour le matin

*629x3* XARELTO 20 mg : 1 comp. par jour au cours du repas

SOTALEX 80 mg : 1/2 comp. 2 fois par jour

**Ordonnance Pour 3 Mois**

**XARELTO 20 mg** ○  
Rivaroxaban  
28 cps  
P.P.V : 629,00 DH  
Bayer S.A.

  
6 118001 090808

**XARELTO 20 mg** ○  
Rivaroxaban  
28 cps  
P.P.V : 629,00 DH  
Bayer S.A.

  
6 118001 090808

**XARELTO 20 mg** ○  
Rivaroxaban  
28 cps  
P.P.V : 629,00 DH  
Bayer S.A.

  
6 118001 090808

*T = 1887100*

  
**Dr. Abdelhamid Moustaghfir**  
Professeur de cardiologie  
Rythmologie interventionnelle  
Tel : 05 22 26 53 53 - Fax : 05 22 26 53 55  
14 Bd de Paris 1er étage N°10 - Casablanca



Cabinet de cardiologie à orientation rythmologique

Dr Moustaghfir Abdelhamid

Professeur de cardiologie

Note d'honoraire N°0195/2021

<i>La Date</i>	<i>Nom et prénom</i>	<i>Acte</i>	<i>Montant</i>	<i>Signature et cachet du médecin traitant</i>
<i>08/06/2021</i>	<i>Ghammarte mohammadi</i>	<i>Holter rythmique de 48 heures</i>	<i>Mille cinq cent dirhams (1500 dh)</i>	<i>Moustaghfir Mouslaghi. Professeur de cardiologie Rythmologie interventionnelle Tel : 05 22 26 53 53 - Fax : 05 22 26 53 55 14, Bd de Paris 1er étage N°10 - Casablanca</i>

14, Bd de Paris, 1er étage N°10 Casablanca 20000.

Tél : 05 22 26 53 53/Fax : 05 22 26 53 55 – ICE 001676319000072

Email :cabinetrythmologie@gmail.com

### Données du patient

Nom	GHAMMART, Mohammadi	Numéro de cas
ID		Début d'enr. 08/06/2021 17:01:34
Age	69 Date de naissance: 28/12/1951	Longueur 48:02:20 valide: 48:02:20
Sexe	homme	Enregistreur AR[e] (1924/1.0 / 2.0)
Adresse		Méd. Référent
Téléphone		Contact

Motif de l'enregistrement
Thérapie en cours
Thérapie recommandée

### Général

Battements	131511
ESV	10 (0,01%)
Battements normaux	131495 (99,99%)
Battements stimulés	0 (0,00%)
BB	6 (0,00%)
Jonction	0 (0,00%)
Fibrillation auriculaire	0
Flutter auriculaire	0
Artefacts%	0,00%
Longueur:	
ECG 1	47:57:03
ECG 2	48:02:08
ECG 3	47:57:43

### Fréquence cardiaque et VFC

FC min. / maxRR	20 bpm @ d3 10:57:54 / 6032,5 ms
FC max. / minRR	89 bpm @ d1 20:00:46 / 480,0 ms
Min. FCsin. /maxNN	16,9 bpm / 6032,5 ms
Ø FC	45 bpm
Ø FC diurne	47 bpm
Ø FC nocturne	42 bpm
Battements en Tachy	0 (130 bpm) 0%
Battements en Brady	58939 (45 bpm) 48,4%
Pause la plus longue	2,6 s @ 09/06/2021 19:16
QTc le plus long	--- s / QTc: --- ms @ ---

### Événements ventriculaires

battements ectopiques ventriculaires	4
Doublets	Mono: 0 Poly: 0
Triplets	0
V isolé	0
Bigéminé	0
Trigéminée	0
TV	0
TV la plus sévère	
TVNS	0
Salves ventriculaires	0
RIV	0

### Événements supraventriculaires

Pause	1
Tachycardie	0
TSV la plus sévère	--- s
Bradycardie	153
Brady la plus sévère	3902,5 s (Défini par Durée) avec 36 bpm @ 09/06/2021 00:59
Doublet SV	5
Triplet SV	2
TSVP	7 max 116 bpm @ 08/06/2021 17:17
Rythme irrég.	0
ESSV	581 (0,44%)
N-ESSV	130898 (99,55%)

### Diagnostic

Salve de tachycardie atriale . bradycardie sinusale significative le jour. ESA fréquentes avec doublets et triplets. Maladie rythmique de l'oreillette à mettre dans le contexte clinique

  
**Dr. Abdellah Moustaghfir**  
 Professeur de cardiologie  
 Rythmologie interventionnelle  
 Tel : 05 22 26 53 53 - Fax : 05 22 26 53 55  
 14, Bd. de Paris 1er étage N°10 - Casablanca